



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRIINAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE

Lettre d'information n°9

Janvier 2024

Cette lettre vous informe sur les dernières actualités du jumelage dont bénéficie la DGSV.



Direction Générale
des Services Vétérinaires

Elle est publiée régulièrement par l'équipe en charge de la gestion de ce projet.

I – Quoi de neuf dans les activités du jumelage ?

Les activités du jumelage au cours du dernier trimestre de l'année ont été bien chargées !

Les missions

Volet 1 :

- Une mission s'est centrée sur les Plans de surveillance des maladies animales et l'évaluation des moyens nécessaires à cette surveillance. Les travaux ont porté sur l'état de la hiérarchisation des maladies faite par la DGSV, sur le développement de protocoles de surveillance des maladies animales, avec la production, pour exemple, de protocoles de surveillance de deux maladies, la brucellose et l'in-



Financé par
l'Union européenne



grippe aviaire ; une méthode d'estimation des coûts de la surveillance a également été proposée. Le rapport attendu sur l'analyse des plans d'échantillonnage a été fourni par les experts.

- A la suite de la finalisation du projet de loi Elevage révisé (cf. NL n° 8), les décrets 2001-419, 2001-420, 2009-2200 ont fait l'objet d'une révision participative ; les arrêtés de lutte contre la tuberculose ont aussi été revus.

Volet 2 :

Dans le cadre de ce volet, deux missions d'expertise et une formation ont eu lieu.

- Une mission a permis de finaliser le projet de stratégie de développement de la DGSV, un document issu de nombreuses missions préalables portant à la fois sur la gouvernance et l'analyse des métiers de la DGSV.

Ce projet propose de fonder la stratégie de développement sur 4 axes :

- Mettre en œuvre et développer un management efficace en :
 - définissant une vision et des orientations destinées à fixer les objectifs en matière sanitaire ;
 - formalisant une organisation de la DGSV qui permette une gestion du personnel efficace et en adéquation avec les moyens disponibles ;
 - managant par la qualité.
- Formaliser et développer les compétences ;
- Consolider la chaîne de commandement ;
- Développer des systèmes d'information adaptés aux besoins de la DGSV et des APA.



Cette mission a également permis de rédiger l'ensemble des fiches de fonction des métiers mis en oeuvre par la DGSV et de revoir environ la moitié des fiches de poste des agents. Elle sera poursuivie par la rédaction d'un Contrat d'objectifs et de performance pour les deux ans à venir, une tâche prévue en 2025.

- La deuxième mission visait à renforcer les compétences de la DGSV en matière de management par la qualité. A cet effet, les notions employées, les étapes de mise en place de la norme ISO 17020 et le processus « Inspection » ont été définis de manière participative avec la responsable Qualité de la DGSV.



- Une formation à l'épidémiologie d'intervention a été dispensée par le CIRAD (France), du 9 au 13 décembre 2024, pour 4 vétérinaires issus des APA de Nabeul, Médenine, Kairouan et Sidi Bouzid. Cette formation avait pour but de renforcer les capacités des SV en matière de connaissances pratiques d'épidémiologie de terrain.

Volet 3 :

Une mission a eu lieu en novembre, centrée sur les besoins de communication interne au sein de la DGSV et, plus largement, des SV. Ce sujet, récurrent à la DGSV, a fait l'objet d'un diagnostic affiné de la part de Preety Nadarasapillay, une experte de la Délégation à l'information et la communication du Ministère en charge de l'agriculture en France. Elle a en particulier noté que de nombreuses questions d'organisation restent à régler au sein de la structure, qui ne relèvent pas du champ de la communication.

Elle a également proposé des outils simples à mettre en œuvre pour renforcer le partage des informations entre les agents, et avec les régions : diffusion des comptes-rendus de comités de direction, réunions trimestrielles avec les responsables d'APA, élaboration de fiches process partagées, création d'une lettre interne. Sa prochaine mission sera consacrée à l'examen du déploiement d'un outil de gestion électronique de documents (GED), qui permettrait à tous les agents des SV de partager documentation, agendas, etc. – un autre besoin fort identifié.



Les Comités de pilotage

Un comité de pilotage trimestriel s'est tenu, le 18 décembre 2024, en présence du nouveau directeur de la DGSV que le jumelage est heureux d'accueillir comme nouveau Chef de projet.

Ces rencontres, obligatoires pour approuver les travaux réalisés et à venir dans le cadre des jumelages financés par l'Union européenne, sont aussi l'occasion de débattre de certaines questions en suspens, qu'elles soient techniques ou administratives. Ce comité de pilotage était particulièrement important puisqu'il était chargé d'approuver le plan de travail prévu jusqu'en mai 2025, soit trois mois avant la fin du jumelage

II- A venir

Les prochains mois verront se poursuivre les travaux engagés. Ainsi :

Volet 1 :

- Plusieurs missions seront dédiées à la suite de la révision de décrets et de textes réglementaires ;
- La proposition de Stratégie nationale pour la santé animale sera finalisée et présentée à l'ensemble des parties prenantes en avril prochain .

Volet 2 :

- Les travaux relatifs au Contrat d'objectifs et de performance de la DGSV démarrent en janvier 2025 et devraient aboutir à une proposition en mai.
- L'appui concret au management de la qualité se poursuivra, avec l'aide à la rédaction de procédures et l'examen des conditions nécessaires à l'accréditation de l'inspection pour une activité (filiale pêche ou aviculture) ;
- Une mission sera chargée d'appuyer la révision des procédures

de gestion des alertes sanitaires, avec en parallèle les actions de communication de crise à engager à l'occasion de ces alertes. Un exercice de simulation de crise lui fera suite au printemps .

Volet 3 :

- Certains des outils de la campagne de communication « Visibilité des services vétérinaires », qui restent à valider, seront finalisés et la campagne déployée au printemps 2025 ;
- Afin de renforcer cette visibilité, il est prévu que les activités des SV et du jumelage soient présentées sur un stand du salon du PAMED, du 29 avril au 2 mai 2025 ;
- La poursuite de la réflexion sur la campagne de communication dédiée à la lutte contre la rage sera menée, et les outils à déployer retenus en associant au maximum toutes les parties prenantes de cette lutte ;
- Le plan stratégique de communication de la DGSV sera finalisé, ainsi que ses plans opérationnels et le tableau de bord associé.

III – Quels nouveaux visages pour le jumelage ?

- **Dr Wahib MEHRI**

Docteur vétérinaire depuis 30 ans et titulaire de deux certificats d'études vétérinaires supérieures, le Dr Wahib Mehri a fait l'essentiel de sa carrière dans les services vétérinaires régionaux de Tunisie. Il vient d'être nommé comme Chargé de la gestion de la DGSV, où il fait donc office de Directeur général. L'équipe du jumelage lui souhaite la bienvenue.



Fiche signalétique du jumelage « Renforcement du dispositif national d'encadrement vétérinaire de la santé animale » - TN 18 ENI AG 01 21

Ce jumelage est financé par l'Union européenne et emmené par un consortium franco-italien.



Durée : 3 ans
Budget : 1,5 M€
Près de 600 jours d'expertise prévus

Les objectifs du jumelage :

Objectif général : contribuer à la préservation de la santé humaine, de la santé et du bien-être animal selon l'approche « One health/Une seule santé » ; et, ainsi, à la promotion des productions animales primaires et au développement des échanges commerciaux avec l'Union européenne et à l'international.

Objectif spécifique : renforcer le dispositif national d'encadrement des services vétérinaires en vue d'une meilleure maîtrise des risques sanitaires des troupeaux, garantissant ainsi une meilleure sécurité sanitaire en vue de l'amélioration des échanges commerciaux.

Ces objectifs sont déclinés en trois composantes opérationnelles, ou « volets » :

Législation et organisation institutionnelle : la politique de santé animale, son cadre légal et l'organisation des autorités compétentes sont revus et font référence en matière de santé et de bien-être animal ;

Management et renforcement des capacités : des propositions sont faites pour améliorer la gouvernance et la chaîne de commandement aux niveaux central et régional ; les capacités managériales et techniques des SV sont développées ; des processus de travail sont documentés en vue de la certification qualité des services vétérinaires chargés des inspections ;

Communication : la sensibilisation des acteurs de la filière aux sujets de santé et bien-être animal est réalisée grâce à des campagnes de communication ; la visibilité de l'action des services vétérinaires est renforcée, y compris en temps de crise sanitaire.